

FICHE TECHNIQUE



DESCRIPTIONS/APPLICATIONS

Efficace contre les *sulfonylurées*, les *flumioxazines*, et tous les *produits phytosanitaires* (herbicides, fongicides, insecticides, régulateurs de croissance, engrais...) quelque soit leur formulation.

VEGENET agit sur les dépôts incrustés dans les parois des cuves et dans tout le circuit du pulvérisateur : filtres, joints, tuyauteries, buses....

Pour conserver une qualité de pulvérisation optimale, l'utilisation de VEGENET à un effet antitartre préventif qui réduit les risques de colmatage des buses.

Recommandé PAR BAYER, PHILAGRO et des Instituts Techniques Agricoles : VEGENET à fait la preuve de son efficacité.

MODE D'EMPLOI

Dose D'emploi :

0,5 litres pour 100 litres de contenance de la cuve de pulvérisation. Non compatible avec d'autres produits de nettoyage ou de désinfection. Le nettoyage du pulvérisateur doit être effectué régulièrement et immédiatement après chaque traitement.

Procédure de nettoyage :

1. Vidanger complètement le pulvérisateur dès la fin du traitement.
2. Rincer immédiatement à l'eau claire, et faire passer à travers les rampes et les canalisations une quantité d'eau au moins équivalente à 10% de la capacité de la cuve. Vidanger à nouveau.
3. Remplir la cuve à moitié d'eau (ex: 1000 litres pour une cuve de 2000 litres).
4. Ajouter « VEGENET » à la dose de 0,5% (ex: 5 litres pour 1000 litres). Attention : tenir compte du volume mort du pulvérisateur.
5. Mettre l'agitateur en marche et faire circuler cette solution concentrée dans les canalisations et les rampes.
6. Bien vérifier que la solution nettoyante atteint les parois supérieures de la cuve. Si la cuve est équipée de boules de nettoyage internes, les faire fonctionner en continu, sinon remplir totalement la cuve de solution de nettoyage.
7. Laisser agir au moins 20 minutes, l'agitation restant en marche. Se référer aux fiches techniques des fabricants de produits phytosanitaires, dans le cas de préconisations différentes.
8. Vidanger l'appareil et le rincer à nouveau et entièrement avec de l'eau. L'élimination des eaux de vidange doit se faire loin de tout point d'eau (mare, fossés, points d'eau...) notamment celles qui pourraient servir à l'irrigation d'autres cultures. Les eaux de rinçage seront traitées suivant la législation régionale en vigueur.
9. Les buses et les filtres doivent être démontés et nettoyés séparément avec une solution de VEGENET (ex: 50 ml dans 10 litres d'eau).



DONNEES TECHNIQUES

Aspect:	Liquide
Densité à 20°C :	1.02 Kg/L
pH 100% à 20°C:	10.8 +/- 0.2
Composition :	5-15% agents de surface non ioniques, <5% agents de surface anioniques, agents de surface amphotères, contient aussi eau, éthanol, bases, séquestrant, dénaturants de l'éthanol 97% du total des ingrédients est d'origine naturelle.
Conditionnements :	Carton 2x5L Bidons : 10L, 25L, 30L Fûts : 60L, 210L iBC : 1000L
Conditions de stockage :	Entre +5°C et +35°C



BIO ATTITUDE • 11 Bis rue du Capitaine Georges Madon 51100 REIMS

Téléphone : 03 26 89 50 19 • Fax : 03 26 77 93 02 • info@bioattitude.com • www.bioattitude.com

